

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 19 (1989)
Heft: 6

Artikel: 125 ans d'une vieille auberge : laissez passer la diligence!
Autor: R.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

125 ANS D'UNE VIEILLE AUBERGE



L'arrivée de la diligence au col des Mosses...
comme au bon vieux temps.



Le gérant actuel, M. Michel
Mermod, accompagné
de sa mère. Photos R. H.



M^{me} Lucienne Durgnat, tenancière
pendant plus de 40 ans de l'Hôtel
du Col-des-Mosses.

**Tous ceux qui connaissent
la vallée des Ormonts ont
déjà fait une halte à l'Hôtel
du Col des Mosses, appelé
aujourd'hui le « Vieux
Col ».**

**Appelé à disparaître sous
la pioche des démolisseurs
au cours de ces prochains
mois, les responsables de
la station des Mosses ont
voulu commémorer les
125 ans de ce vénérable
bâtiment en faisant remonter
la route du col par une
véritable diligence, comme
on la voyait du début du
siècle.**



Laissez passer la diligence!

Il faut dire que la construction de l'hôtel a été étroitement liée à la réalisation de la route Le Sépey-Château-d'Ex. Il faut remonter jusqu'en 1847 pour trouver dans les archives les premières études concernant cette artère. Une fois le tracé définitif établi (qui n'était pas exactement le même que celui que l'on connaît aujourd'hui), les travaux ont commencé et les premiers attelages ont pu emprunter cette nouvelle voie dès 1860. A l'époque, le courrier était transporté par un messenger communal, qui se déplaçait soit à cheval, soit à pied. Au début de ce siècle, les premières liaisons en diligences ont été établies, entre Château-d'Ex et Le Sépey. Deux voitures partaient simultanément le matin de ces deux villages, pour se croiser à La Lèche-rette. Il n'y avait donc qu'une seule course par jour dans chaque sens. Les vaillants postillons bravaient le froid et la tempête pendant les mois d'hiver à travers le col des Mosses, qu'il était impossible de franchir par gros temps. Le courrier était alors déposé au bureau de poste le plus proche... Il arrivait aussi que la région soit isolée du monde pendant plus de deux semaines! Ce n'est qu'en 1922 que les premiers autocars postaux ont fait leur apparition sur cet itinéraire. L'Etat et les communes intéressées ont, à cette époque déjà, tout mis en

NOUVEAU CONCEPT D'HABITATION

La Gracieuse ouvre ses portes



œuvre pour maintenir la route ouverte pendant la mauvaise saison. Depuis, le village des Mosses est devenu une station de sports d'hiver. Les deux premiers ski-lifts ont été construits entre 1954 et 1956 et marqué le départ d'un essor touristique qui, depuis, s'est traduit par la construction de nombreux chalets et appartements et l'ouverture de plusieurs commerces et restaurants.

C'était le 8 avril dernier. Le vieil hôtel était pavoisé, les invitants, comme les invités, avaient revêtu le costume d'époque. Tout était prêt pour le départ de la diligence qui avait lieu devant l'Auberge de Vuargny, au-dessous du Sépey. Premier arrêt précisément au Sépey, chef-lieu de la Commune d'Ormont-Dessous où la fanfare L'Echo des Alpes réservait un accueil de circonstance à l'attelage, composé de trois chevaux blancs et de deux noirs. Deuxième arrêt: La Comballaz, où Paul Bonzon, musicien fort connu dans la vallée accueillait les vaillants passagers de la diligence en musique, comme il se doit dans la région. Dernière étape, et c'est devant le vénérable Hôtel du Col que se sont retrouvés passagers, cocher et postillon pour saluer les autorités présentes et de nombreuses personnalités. Ambiance musicale aussi, puisque l'orchestre des Zocolettes a su dès cet instant animer la fin de la journée et une bonne partie de la nuit où bonne humeur et nostalgie ont, pour une fois, fait le meilleur des ménages!

R. H.

A Lonay, près de Morges, 183 appartements locatifs de 2 et 3 pièces viennent d'être terminés. Leur particularité réside dans le fait qu'ils sont destinés aux aînés. Cette résidence d'un genre nouveau permet à ses habitants de jouir de tous les avantages d'un logement privé, tout en bénéficiant des services hôteliers de premier ordre et d'un éventail de loisirs et de lieux de rencontre. On y trouve notamment une bibliothèque, un salon de musique, plusieurs locaux de bricolage, des jardins potagers et de nombreuses installations sportives.

C'est au début du mois d'avril que les promoteurs de cette intéressante opération ont accueilli, dans le cadre d'une petite cérémonie, les onze premiers habitants de ce complexe. A cette occasion, nous nous sommes entretenus avec l'un des premiers couples venus s'installer à la Gracieuse, il s'agit de Mme et M. Renée et Henri Bergdol, originaires des Verrières (NE). Ils sont âgés respectivement de 88 et 89 ans, et cumulent 62 ans de mariage. Pendant 67 ans, ils ont habité Berne où M. Bergdol était traducteur au Département militaire fédéral.



M. et Mme Bergdol.
Photos R. H.



Aujourd'hui, ils ont choisi de terminer leur vie en Suisse romande. L'emplacement de Lonay leur convient car leurs enfants sont domiciliés à Vufflens-le-Château et à Lutry. Les premiers jours à la Gracieuse? Ils sont enthousiastes. Pour eux, les conditions de logement sont favorables par rapport à ce qu'ils ont vu ailleurs. «Ce qui me manque, précise M. Bergdol, c'est le manque d'hommes dans la résidence!» Mais aujourd'hui déjà, plus de 40 nouveaux locataires sont arrivés et les lieux sont bien moins vides que tout au début.

Inspirée par certaines réalisations françaises, la résidence de La Gracieuse représente une toute nouvelle conception dans le domaine des habitations pour personnes âgées. C'est en quelque sorte une formule qui se trouve à mi-chemin entre l'hôtel et la résidence individuelle. L'inauguration de cet intéressant complexe aura lieu le 15 juin prochain; néanmoins, lors de la réception des premiers locataires, le syndic de Lonay, M. Jean-Claude Regamey, a déjà présenté ses vœux de bienvenue aux premiers arrivants, se réjouissant de ces nouveaux habitants qui s'ajoutent aux 1350 habitants de la commune. Détail intéressant, la Gracieuse dispose de 5 chambres d'hôtes permettant, durant un maximum de trois nuits, d'héberger des amis ou de la famille de l'un ou l'autre des locataires. En plein vignoble, face aux Alpes de Savoie, le complexe qui vient de s'ouvrir représente l'une des plus belles et des plus grandes réalisations de la région lémanique dont peuvent disposer dès maintenant les aînés qui, jusqu'ici, n'avaient pas trouvé une solution de remplacement pour leur villa individuelle ou leur appartement devenu trop grand.

R.H.